

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, en cette période de fin d'année. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de Noël et un joyeux nouvel an.

Depuis 2001, vous m'avez permis par vos votes d'être le maire de notre commune. J'ai exercé cette fonction avec beaucoup d'enthousiasme et de satisfaction, mais j'ai décidé de ne plus vous proposer ma candidature à ce poste pour les élections de mars 2014. Je vous remercie de l'attention et du respect que vous m'avez marqué pendant toutes ces années.

Ces remerciements, je les dois aussi au personnel communal, aux conseillères, aux conseillers municipaux qui m'ont assisté pendant ces deux mandats avec une mention spéciale aux adjoints qui m'ont aidé dans la gestion quotidienne de la commune. Il ne faut pas que j'oublie les associations communales, qui, tout au long de ces années ont su vous proposer leurs animations .

Tout en restant humble, notre commune a bien évoluée :

L'administration: Nous sommes enfin à jour, car il y a eu tellement d'évolutions, d'obligations dans la réglementation administrative ces dernières années qu'il est parfois difficile de tout faire suivre en même temps pour une petite commune comme la notre. Mais, ce n'est pas fini, notre secrétaire doit continuer à suivre des formations, les relations avec la trésorerie vont être uniquement par internet, (plus de support papier) même le nouveau maire devra être performant dans ce domaine.

Les travaux: La protection incendie a bien été améliorée à Lautrait, dans les Velennes, dans la rue des Charrons (Maison Familiale Rurale avec un internat), à Lantin, dans la rue des Grandes Versennes, (malheureusement cette borne a déjà servie), et le bas de la rue des Marchés (protection des exploitations agricoles avec des distilleries et chais de stockage). Le cimetière a été réaménagé avec un jardin du souvenir (des caveaux en pierre sont à rétrocéder). Des chemins ruraux ont été créé pour faciliter l'accès aux parcelles de vignes. Des terrains ont été acheté pour être viabilisés. Au lotissement des Champs à Triac, trois maisons sont déjà habitées. Le chantier le plus important, c'est l'assainissement collectif des villages de Triac, Lantin et Lautrait qui a amélioré le confort de nos habitations en éliminant les pollutions domestiques. Bien sûr, il reste le village de Bourras qui sera raccordé sur le réseau de la commune de Mérignac. De notre côté, nous devons accepter le raccordement des maisons situées aux Crochettes. Par notre gestion en régie, avec le sérieux aussi bien de la secrétaire de mairie que de l'agent communal, je suis en mesure de vous confirmer le vote du conseil municipal de la baisse de la part fixe de **100 euros à 80 euros** l'an. Nous avons reçu une dotation de l'Agence de l'Eau de 5 000 euros pour le bon entretien de la station d'épuration et des postes de relevage., ce qui nous permet de diminuer ce forfait. Aidez-nous aussi dans cette bonne gestion en respectant bien le règlement des rejets. De ce fait, nous sommes moins cher que les communes voisines (Foussignac et Mérignac) sans compter que nous avons voté l'option de ne pas être assujetti à la TVA qui de 5.5 % est passée à 7 % et bientôt 10 %. Merci au conseil municipal d'avoir pris cette bonne décision.

Les finances: La situation financière de la commune est très saine avec un taux d'endettement faible, si nous restons modeste dans nos décisions, malgré les baisses de dotation de l'état nous pouvons voir l'avenir avec sérénité.

Je souhaite qu'au mois de mars, vous soyez nombreux à venir voter pour les candidats qui se présenteront à vos suffrages, moi-même, je serai candidat mais uniquement comme conseiller.

Pendant ces treize années, j'ai pris beaucoup de plaisir à vous rencontrer, à gérer notre commune. Grand merci à vous..... Joyeuse Année 2014.

Michel Gambier

Témoignage: « Le trio de Noël ! »



« Le dimanche d'avant les vacances, mes parents m'ont accompagné à la MFR de Lautrait. Moi je voulais pas y aller, j'ai 4 ans et j'ai peur du Père Noël !

D'abord on a été dans la grande salle de la maison familiale, il y avait plein d'enfants, je me suis assis devant avec mes copines et mes copains, et puis on a regardé un spectacle. C'était bien, il y avait des animaux du jardin. En fait Le petit Paul avec sa casquette il voulait retrouver Monsieur Mouche, il avait disparu et Madame Mouche le cherchait partout. Alors le Petit Paul avec l'autre fille ils l'ont cherché partout. L'autre fille, elle chante drôlement bien, il y a un Monsieur qui a dit qu'elle s'appelle Rachel, qu'elle est du village et qu'elle a été dans la même école que moi.



Après on a été dehors, et là le Père Noël, il est arrivé avec sa moto comme une voiture, il a dit que ses rennes étaient malades, l'année dernière il nous avait dit qu'il s'était trompé de chemin et qu'il était passé par Taponnat, il est bizarre le Père Noël !! Il nous a quand même offert un cadeau, moi j'ai eu un livre avec l'histoire d'une petite taupe.

Après les dames (du Comité des Fêtes) elle nous ont donné des chocolats, du jus de fruit et de la brioche. Quand il faisait nuit, les adultes il ont bus un truc comme du jus de fruit dans une jolie bouteille et un autre truc qui fait des bulles.

Nous on a pas le droit d'en boire, on est trop petit!

En fait c'était bien, Petit Paul, Rachel et le Père Noël c'est un sacré Trio, un Trio de Noël. Quand je serai grande, comme je suis une fille je pourrai pas être Père-Noël ni Petit Paul alors je ferai comme Rachel: Des spectacles où sa chante et où on rigole. En attendant d'être grande je vais attendre que le Père Noël revienne. En fait je l'aime bien, j'ai plus peur de lui, et l'année prochaine, j'espère que mes parents ils m'emmèneront encore à la MFR. »

Repas des aînés :

L'institution que représente le repas des aînés dans notre commune a eu lieu pour le plaisir de tous en mars dernier. Ce fut encore un succès. Mais 2014 arrive avec son lot d'élections, compte tenu des élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars, nous ne pourrons pas vous inviter à partager un nouveau moment de convivialité avant ces dates. Nous en sommes désolé et vous contacterons dès que la date sera fixée par le nouveau conseil municipal.

Le mot des associations :

Comité des Fêtes de Triac-Lautrait



Le comité des fêtes vous présente ses manifestations pour l'année 2014 :

Samedi 8 février et samedi 15 février à Repas Choucroute.

C'était à prévoir... Le succès de ce repas nous oblige à programmer 2 dates.



Samedi 19 avril (en matinée) à Chasse aux œufs.

Pour vos enfants et petits-enfants... De succulentes recherches pour une ultime surprise ... de taille.

Jeudi 1er mai à repas du brin d'aillet.

Un avant-goût de l'été qui approche...

Dimanche 31 août à Rallye-randonnée pédestre.

Un coup d'essai qui fût un coup de maître si l'on en croit la trentaine de participants de 2013... De sérieuses menaces pèsent sur nous si

nous ne renouvelons pas cet après-midi qui fût agréable et divertissant. Dans ce cas...

Nous sommes prêts. A très bientôt !



Le jeu des mimes



Colin - Maillard

Plonger la main dans l'inconnu



Exemples de questions

Trouvez le mot qui correspond à la définition suivante :

"Partie du navire qui chante le matin".

SOUVENEZ-VOUS...

Quelle était la couleur du stylo de la personne qui a pris votre inscription au départ ?



Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous.

Le Président: Daniel Gaborit.

L'association Clocher Saint Romain



Cette année 2013 a été pour l'association Clocher Saint Romain une année calme sans animations ni sorties.

En 2014 la tendance devrait s'inverser grâce à l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président(e).

Je quitte en effet l'association faute de temps. Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui m'ont soutenues dans cette aventure, et surtout attristées par le décès de Mr Fonsin, 1er Président et président d'honneur. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Bonnes fêtes à tous.

La Présidente: Marie-Laure Vignaud.

Association des Parents d'Elèves APE



L'association des parents d'élèves permet aux enfants des écoles de Bassac et Triac-Lautrait de pouvoir participer aux sorties pédagogiques organisées par les instituteurs ou de pouvoir participer à de grands projets comme " The Blues in Bassac" ou encore d'offrir un spectacle de Noël avec un goûter. Tout ceci est possible grâce à votre générosité lors des manifestations que nous organisons.

Petit Rappel : Nous recommandons notre récolte de cartons et de papiers les 11 et 12 janvier sur le parking de l'école de Bassac dans un container à côté de celui des verres et des vêtements (1 tonne = 50 euros pour les enfants). Merci d'avance pour votre participation. Tous les parents de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

La Présidente: Virginie Fillay.

Société de Chasse de Triac-Lautrait



Bonjour à tous,

Nous sommes actuellement en pleine saison de chasse, cette année, ce sont à nouveau 33 chasseurs qui composent notre société. Nous prenons plaisir à parcourir en hiver notre belle campagne, mais notre activité ne se limite pas à cela. Nous faisons perdurer la lutte contre les nuisibles, depuis l'ouverture, nous avons tué 14 renards.

Hors saison de chasse, la saison se prépare et surtout notre traditionnel repas de chasse. En 2013 il a connu un très grand succès, il a fallu nous installer en extérieur.

En 2014, deux dates sont à retenir, le vendredi 05 septembre pour le repas, le lendemain, le 06 en matinée, remise des cartes à la salle communale pour la saison 2014/2015.

Le Président: Pierre Paquet.



Avenir Cycliste Macquevillois ACM17

Si nous parlons de l'ACM 17 dans notre journal, c'est parce qu'un de ses représentants réside sur la commune. Cette nouvelle association a vu le jour récemment car elle voulait défendre une cause honorable et il nous semblait logique de la faire valoir. L'idée de l'ACM 17 est de maintenir la tradition de l'école de cyclisme, qui tendait à disparaître ailleurs. Les jeunes sont donc directement concernés par cette initiative.

Renseignements auprès d'**Alain Guichard à Lautrait au 05.45.82.61.39.**

ou **M. Van Wonterghem au 05.45.81.90.16.** bertrand-acm17@orange.fr

Page Facebook: [Avenir Cycliste Macquevillois 17](#)





Comme le veut désormais la tradition qui unit nos communes, les années impaires sont celles qui voient venir avec grand plaisir dans nos villages et dans nos maisons nos amis Lantinois de Juprelle (Belgique). Ainsi cet été 2013, nous avons eu le plaisir de recevoir plus de 40 de nos jumeaux.

Le programme à la fois simplifié et attrayant a permis à chaque famille de passer de très bons moments avec ses invités.

L'histoire et la gastronomie étaient à l'honneur à Bouteville avec la visite du Château et de la vinaigrerie. Des retrouvailles simples et conviviales comme la soirée paëlla et une soirée de réception officielle organisée par la mairie ont marqué nos fins de journées.

Le clou du week-end était fixé à la journée du samedi. 14 heures de déplacements durant lesquelles nous avons visité la région de Saint-Emilion. Visite du Château Champion (et dégustation) visite de la vieille ville de Saint-Emilion et de ses richesses souterraines.

Au nom du Comité de Jumelage je tiens à remercier la municipalité de Triac-Lautrait et le Conseil Général de la Charente pour leur soutien logistique et financier, sans lesquels nous ne pourrions pas honorer la qualité des échanges. Je remercie aussi chaleureusement la municipalité de Saint-Christophe des Bardes (proche de Saint-Emilion) pour la mise à disposition gracieuse de leur salle des fêtes où nous avons trouvé refuge lors du pique-nique du samedi.



En 2014 nous partirons à nouveau franchir les frontières de l'Est, pour nous rendre à Lantin où nous nous sentons bien, ce village homonyme et surtout ses habitants cultivent comme nous l'esprit de citoyenneté européenne. Ainsi nous assisterons aux cérémonies commémoratives de la reddition du Fort de Lantin en mémoire de la grande guerre.

La convivialité sera aussi, nous n'en doutons pas, au rendez-vous; rejoignez-nous!

La présidente: Josette Rouyer.



Maison Familiale Rurale de Triac-Lautrait

La MFR compte aujourd'hui 138 élèves en formation initiale (scolaire) de la 4ème au Bac Professionnel dans 3 filières.

- Viticulture - œnologie
- Horticulture et l'art floral
- Aménagements paysagers

La MFR c'est aussi l'accompagnement d'adultes demandeurs d'emploi, des stages de taille, de la Certiphyto, des stages d'initiation d'art floral....

C'est aussi de la location de salles, des manifestations que vous retrouverez dans le calendrier en annexe, etc...

MFR: 16 Rue de Cognac, 16200 Triac-Lautrait 05 45 35 37 71.

Spéciale Jeunes :



les jeunes et l'accès à l'emploi:

Que vous soyez en recherche d'emploi, prêt à reprendre une démarche de formation, dans l'impasse avec des difficultés de tout ordre, ou simplement besoin d'être accompagné dans un projet, ne restez pas seuls.

Des structures et des professionnels sont là pour vous informer, pour vous orienter.



La Mission Locale Arc-Charente :

Elle accueille, oriente et accompagne **les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés**. Ses bureaux de secteur sont situés à Cognac mais une permanence hebdomadaire a lieu à **Jarnac les mardis de 09h à 12h et de 14h à 17h**. Pour rencontrer un conseiller prenez rendez-vous au **05.45.83.97.00**.

Mission Locale Arc Charente 53 rue d'Angoulême (Couvent des Récollets) 16100 Cognac
05.45.83.97.00.



Info 16 :

C'est **un centre d'information** pour les jeunes, les adultes, les familles... pour les informer sur **tous les sujets** qui les concernent dans leur **vie quotidienne**.

INFO 16 Bureau Information Jeunesse 53 rue d'Angoulême (Couvent des Récollets) 1600 Cognac
05.45.82.62.00 info16cognac@wanadoo.fr <http://www.info16cognac.fr>



Le FOFE :

C'est le salon des métiers et des formations à l'Espace Carat d'Angoulême les 7 et 8 février 2014. Vous trouverez plus d'infos en tapant **Fofe 2014** sous Google ou sur le site de l'Accadémie de Poitiers <http://www.cio.ac-poitiers.fr>

les jeunes et l'administration :

La fin des AST (Autorisation de sortie de Territoire) :

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'AST délivrée par le maire est supprimée. D'un point de vue pratique, un mineur Français pourra franchir les frontières sans AST mais muni de son seul passeport en cours de validité ou avec sa seule carte d'identité. Circulaire INTD1237286C ou http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/11/cir_36117.pdf

Jeunes dès 16 ans:

Appel de préparation à la Défense. Toute personne (garçon ou fille) de nationalité Française doit se faire recenser pour l'appel de préparation à la Défense entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Lors de ce recensement, un certificat vous sera remis. Celui-ci vous sera indispensable lors de votre inscription à différents examens.

Flash dernière minute:
La Carte Nationale d'Identité bénéficie désormais d'une
durée de validité de 15 ans . Toutes les cartes émises
entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013
bénéficient de fait d'une extension de validité de 5 ans.
Aucune démarche particulière n'est nécessaire.

Bon à savoir :



Téléphone : 05-45-81-05-41

Courriel : mairie.triaclautrait@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi et vendredi 14h -18h.

En cas d'urgence contactez :

Michel GAMBIER : 06.88.65.76.43.

Pierre PAQUET : 06.80.60.93.93.

Pascal VINSONNEAU : 06.86.98.59.40.

Sébastien BRETAUD : 06.98.05.80.63.

Au 1^{er} janvier 2014, la population légale en vigueur pour Triac-Lautrait est de 450 habitants. L'INSEE nomme cela: La population municipale. La population comptée à part est de 60 personnes (représentation des élèves de la MFR vivants en internat sur la commune). Ce qui représente selon les chiffres INSEE une population totale de 510 personnes.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE JARNAC

1, RUE DU PORT - BP 81 - 16200 JARNAC - TÉL: 05.45.81.76.01. - FAX 05.45.81.47.60.

EMAIL: comdecomjarnac@wanadoo.fr - www.cc-jarnac.fr



Tarifs:

Les tarifs intercommunaux des prestations entourant les écoles sont les suivants:

- Tarif repas Bassac / Triac-Lautrait : 2.25 €

- Tarif garderie matin Bassac : 0.90 €

- Tarif garderie soir Bassac : 0.90 €

La salle communale de Lautrait peut-être louée selon disponibilités au tarif de 110€ le week-end. La caution est de 500€. La caution verte (voir page suivante) est de 50€.

Par ailleurs nous vous rappelons que les tables et chaises peuvent être empruntées gratuitement lorsqu'elles sont disponibles.



Juprelle-Lantin Belgique:

Administration communale Juprelle - 20 Rue de l'Eglise - 4450 Juprelle Belgique

Tél: 003242786654 courriel: cpas@juprelle.be site internet www.juprelle.be



Le tri sélectif, la caution verte :

Vous trouverez en annexe le calendrier de collecte des déchets pour l'année 2014.

Le tri sélectif est indispensable pour maintenir à un niveau modéré l'impact de notre consommation sur l'environnement. C'est devenu dans nos foyers un automatisme, chacun en comprend le sens et l'intérêt, pour autant il est difficile de mettre en place la démarche de tri sélectif en collectivité.

calitom
service public des déchets



Nous nous en apercevons lors de la location de salle communale, qu'il s'agisse d'associations ou de particuliers. Sous l'initiative de Calitom le conseil municipal a délibéré pour mettre en place une **caution verte** lors de la location de la salle.



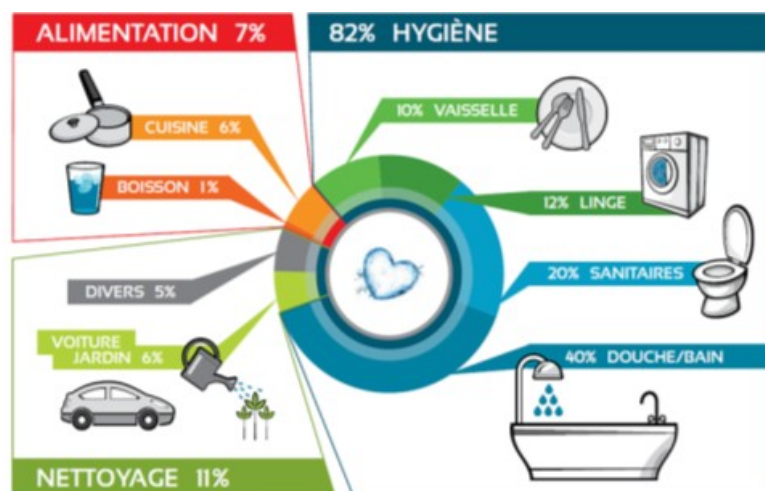
Le principe est simple :

- La commune a fait l'achat de support de sacs adaptés et va revoir les consignes affichées. En parallèle, Calitom par la voie d'un animateur a pu présenter aux partenaires associatifs la façon de trier les déchets.
- Lors de la réservation de la salle dès 2014, il vous sera demandé en plus du règlement de la location et du traditionnel chèque de caution de 500€, **un troisième chèque de 50€ du montant de la caution verte.**
- Lorsque vous restituez les clés de la salle, et suite au contrôle du tri, vous récupérez les 50€. Si éventuellement le tri s'avèrerait mal réalisé, nous conservons cette somme afin de retrier vos déchets.

L'eau potable:



L'eau potable est une denrée rare, dans le bulletin d'information de 2013, nous vous rappelions, que le forage de Triac dont la qualité et la ressource sont particulièrement bonnes nous fournit 580 000 m³ par an. Cette ressource reste à protéger, et lorsque nous tentons de contrôler notre consommation, l'impact est rapidement visible sur les factures. Voici notre consommation moyenne:



Une fuite sur un mécanisme de toilettes ou un régulateur de pression sont souvent la cause de surconsommations. Vous trouverez beaucoup d'infos pratiques sur:

<http://www.jeconomiseleau.org>

Les forages, puits et autres dispositifs de récupération d'eau de pluie peuvent aussi s'avérer être une ressource en eau. **Mais attention aux obligations légales spécifiques à chaque territoire et chaque commune.**

Vous trouverez des informations généralistes sur: www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com, dans tous les cas, ne faites rien sans avoir pris les renseignements nécessaires en mairie. La protection du forage de Triac nous impose certaines règles.

Assainissement collectif :

Lors de la mise en place de l'assainissement collectif sur la commune, l'équipe municipale a pris la décision d'effectuer la gestion de ce service en régie communale. Ceci à l'avantage de ne pas contractualiser avec un fermier (partenaire privé), ainsi les coûts sont réduits.

La gestion en régie est assurée par les employés communaux et les élus à chaque étape. Ceci a commencé par le suivi des chantiers en 2010/2011, désormais, l'ensemble de la facturation est assuré en mairie. L'entretien des postes de relevage, le contrôle des installations sur le domaine public et les manœuvres de vannes sont réalisés par Michaël Fillay (employé communal depuis le mois de mai). Sur le volet technique, un service spécialisé du Conseil Général (qui sera transformé en « Charente Eaux » au 1er janvier 2014) nous accompagne pour effectuer des relevés et des mesures, s'assurant ainsi du bon fonctionnement de la station.

Compte tenu de la qualité de l'entretien des installations l'agence de l'eau Adour-Garonne nous a fait bénéficier d'une subvention imprévue.

En conséquence, le conseil municipal a délibéré pour diminuer le coût de l'abonnement annuel au service d'assainissement de 100 à 80 €.

Tarif 2014 de l'assainissement: 1.95€/m3 d'eau et 80€ d'abonnement annuel.

Ecoles :

Pour l'année 2013/2014, les effectifs sont stables, à Lautrait ce sont 17 CM1 et CM2 qui sont scolarisés sous la responsabilité de Madame Mercier jusqu'à la reprise de Madame Duleau prévue au 06 janvier.

A Bassac, on dénombre 80 enfants, 30 en Petite et Moyenne Section, 22 en Grande Section et CP, enfin, 28 CE1 et CE2.

Il se pourrait que le regroupement scolaire fête sa fin d'année le vendredi 20 juin à Bassac.

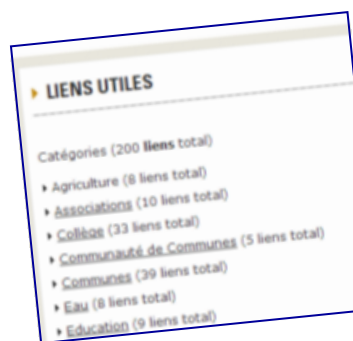
L'année 2014 sera placée sous le signe de la réforme des rythmes scolaires. Même si la compétence scolaire est déléguée à la communauté de communes, l'équipe municipale devra participer à la réflexion.

Consultez le site du Conseil Général de la Charente :

Vous trouverez une foule d'infos sur le site du CG16

<http://www.cg16.fr/>

Par exemple la listes des assistantes maternelles de la commune, des infos utiles sur les services, une foule de liens importants,



Nom :	Adresse :	Téléphone :	Places agréées :
BRETAUD Corinne	2 CHEMIN DE LA PRAIRIE TRIAC 16200 Triac-Lautrait	05 45 36 24 83	4
GABORIT Murielle	7 RUE DE LA PYRAMIDE DE CONDE TRIAC 16200 Triac-Lautrait	05 45 82 87 79	4
MEHEE Céline	21 RUE DES VELENNES LAUTRAIT 16200 Triac-Lautrait	05 45 81 05 92	4
MIGOT Alexandra	24 RUE DES VELENNES 16200 Triac-Lautrait	05 45 81 44 85	4
MULLON Katy	30 RUE DE LA MAIRIE 16200 Triac-Lautrait	06 20 32 51 74	2

Et encore
les frelons
asiatiques....



Et encore, les
collèges....



Citoyens d'honneur :

Deux nouveaux citoyens d'honneur de Triac-Lautrait. Lors du week-end d'échange Franco-Belge qui s'est déroulé du 09 au 12 août sur notre commune, deux résidents de Lantin (Juprelle Belgique) furent nommés citoyens d'honneur de Triac-Lautrait.



Camille Renard, président du comité de jumelage belge depuis la signature de notre serment de jumelage en 2008 à Juprelle, se vit remettre cette décoration en hommage à son engagement. Cet homme d'une grande discrétion et d'une immense sagesse, cache un être riche de savoir et de dévouement pour cette cause et pour son village. Il consacra d'ailleurs un ouvrage au village Lantin dans lequel il a toujours vécu et dont il est la mémoire reconnue de tous.

Joseph Pâque est l'homme sans qui la fraternité Franco-Belge n'aurait sans doute jamais vu le jour sur notre territoire. Homme de terre et de convictions franchement affirmées, il est attaché à son village dont il est élu depuis 30 ans. Echevin (adjoint au maire en Belgique) en charge des travaux pendant longtemps et maintenant Président en charge des affaires sociales, il donne de son temps à l'administration communale et aux administrés. Pour autant il n'est pas sédentaire et aime partir à la découverte de nouveaux modes de vie et de nouveaux environnements, ce qui l'amena en 2007 à Lautrait à la recherche de « Jumeaux Lantinois ».



Joseph Pâque, Michel Gambier, Camille Renard.

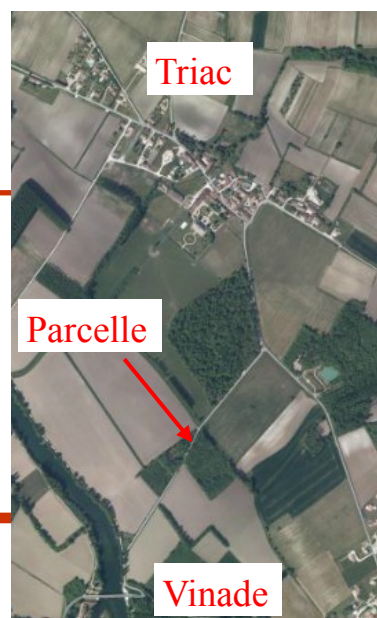
Ces deux grands hommes qui, compte tenu de leur taille, n'auraient pas pu endosser une carrière de jockey, on bien eu du mal à garder leur aplomb, vite gagnés par le plaisir et l'émotion d'une telle reconnaissance.

Merci Messieurs.

Vente d'une parcelle :

La commune s'est vu rétrocédée une parcelle de bois 1 are 43. Elle la mettra en vente en 2014. Le prix de vente est fixé à 143€, les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acheteur.

Contactez la mairie si vous êtes intéressé.

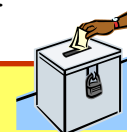


Fête des voisins 2013:

Depuis 4 ans sur la commune, la fête des voisins nous permet de nous retrouver autour d'un repas simple mais convivial. Les nuits souvent fraîches des dernières éditions n'avaient pas refroidi les plus téméraires, mais voilà qu'en 2013, vent et pluie annoncés, nous avons pris la précaution de nous retrouver à l'abris.



La fête ne fut pas pour autant gâchée, alors en 2014, où nous retrouverons-nous? Nous attendons vos remarques et propositions.



Elections:

Elections municipales:

Les 23 et 30 mars 2014

Elections européennes: Le 25 mai 2014

Une permanence d'inscription sur les listes électorales sera tenue en mairie le 31/12/13 de 10h à 12h.

Travaux :

En aout, mairie fermée !



Et bien ce n'est pas toujours vrai, en effet, en aout dernier, la mairie était fermée au public, mais à l'intérieur, l'employé communal, s'est attaché à restaurer le rez de chaussée.

Des travaux d'isolation de la partie droite ont précédé la réfection de cloisons.



C'est maintenant dans les tons gris et bordeaux que vous pouvez découvrir l'espace d'accueil qui fait aussi office de salle de mariage. Ces travaux d'entretien associés aux investissements en isolation des combles, porte d'entrée et pompe à chaleur, devraient réduire nos coûts d'énergie.

Lotissement des champs : La volonté communale était de finir cette opération d'urbanisme avant la fin 2013. La dernière tranche, celle de la voirie devait débuter fin novembre, avec dans le même temps la pose de l'éclairage public. Les travaux seront donc réellement clos, en début d'année. Il est prévu d'implanter un abri bus (liaison scolaire Lautrait / Bassac) dans la pointe nord du lotissement.



Cet été des travaux de clôture ont été réalisés.

Tout d'abord, l'entourage de l'espace de la salle communale et de la place de la mairie ce sont vu remplacés par du grillage rigide. Ensuite, les trois postes de relevage de l'assainissement collectif ont été clos et ainsi sécurisés. Ils se trouvent au point sud de Lautrait (rue de la Mairie), au sud de Triac (Chemin de la Prairie) et au terrain de VTT (Rue des Velennes).



Ici le poste de relevage des Velennes

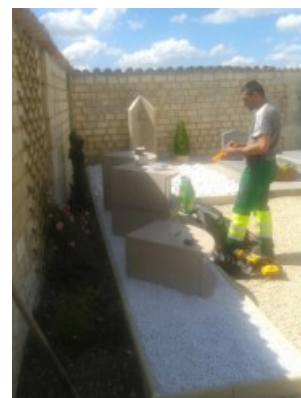


Local du Comité des Fêtes : Toutes les bonnes volontés se sont mobilisées pour agrandir le local existant, créant ainsi une ouverture sur l'espace extérieur et une terrasse couverte. Un grand merci aux bénévoles qui ont offert de leur temps et de leurs compétences.

Ce local vient en prolongement de la salle communale, l'ensemble a été repeint en totalité.

L'espace columbarium fut végétalisé au printemps. Cinq cases sont désormais disponibles et un jardin du souvenir y est adjoint.

Par ailleurs, la procédure de reprises des concessions laissées à l'abandon est arrivée à son terme. Quelques monuments funéraires sont à vendre, n'hésitez pas à nous contacter. Le cimetière s'est vu doté d'un règlement affiché à l'entrée. Pour ceux qui le désirent, un exemplaire papier peut vous être fourni sur demande en mairie.



Invitation:

Le conseil municipal est heureux de vous inviter à partager la galette des rois dans la salle communale, **le dimanche 12 janvier à 16h00.**

Au plaisir de vous-y rencontrer.



*L'équipe municipale vous souhaite
un très Joyeux Noël
et une
Bonne et heureuse année 2014*